

Mesdames et messieurs les élèves-surveillants de la 203^{ème} promotion,

Voici ce que je déclarais à vos collègues de la 202^{ème} promotion, le 5 mars 2020 :

« Les 3 cycles composant votre formation, allant de la découverte de votre environnement professionnel à la gestion des situations critiques, en passant par l'accompagnement des PPSMJ, vous ont été dispensés afin de vous permettre de prendre place de plain-pied dans cette œuvre commune. Mais la technique ne suffit pas. Nous avons aussi des principes, des valeurs ».

Dans le contexte inédit imposé par la crise sanitaire, force est de reconnaître qu'une partie de ce propos ne vous est pas transposable. L'enchaînement logique des trois cycles a dû être réagencé, une partie de l'enseignement supprimée ou déplacée dans le temps. Avec en lieu et place de la salle de cours, l'expérience forte d'un défi relevé, riche d'enseignements inédits.

Laissez-moi tout d'abord remercier vos délégués, lesquels m'ont indiqué que vous aviez apprécié votre premier cycle à l'école, cycle qui a pu vous être dispensé en totalité. Vous avez pu ainsi percevoir les capacités de votre école à vous accompagner dans votre futur métier, et vous persuader que si nous renoncions à certains enseignements, ce ne pouvait être que sous le joug de la contrainte.

Laissez-moi ensuite vous remercier, vous toutes et tous, de nous avoir fait honneur. Car si une partie des propos tenus à vos prédécesseurs ne vous convient pas, celle consacrée aux valeurs vous sied comme un gant.

Vous êtes partis de l'école pour votre stage le 17 février 2020. Ce stage devait se terminer le 20 mars 2020. Or le 13 mars 2020, l'ENAP, comme toutes les écoles du service public, apprend qu'elle doit fermer. Le 17 mars, notre pays entre dans une période de confinement pour une période de deux mois. C'est dans ce contexte que votre stage sera prolongé, pour une nouvelle période de cinq semaines, soit du 23 mars au 24 avril 2020.

Pendant ces dix semaines, et au plus fort de la crise, vous avez su tenir votre rang au sein des effectifs opérationnels de notre administration. Toutes les directions interrégionales ont salué la qualité de votre engagement. Alors même que certains d'entre vous, outre la crise, ont été confrontés à des événements douloureux, comme la mutinerie d'Uzerche ou l'agression de l'un d'entre vous à la maison d'arrêt de Béthune, vous avez continué à faire face, à rester unis, impliqués, engagés.

Nos valeurs fondamentales ont trouvé à s'incarner dans votre action. Vous avez su servir notre devise « Honneur et Discipline ». Vous avez servi les valeurs de notre code de déontologie, notamment son article 11 : « Les personnels pénitentiaires se doivent mutuellement respect, aide et assistance dans l'exercice de leurs missions » ou encore l'article 16 : « Le personnel pénitentiaire prend, dans le cadre de sa mission, toute mesure tendant à la sauvegarde de la vie et de la santé des personnes qui lui sont confiées, notamment en faisant appel, en tant que de besoin, au personnel de santé ».

Ce code, comme vous le savez, renvoie à la complexité de nos missions : aider et assister nos collègues, protéger ceux qui nous sont confiés. Par votre présence et votre action, vous avez participé à l'exécution de cette mission, complexe, délicate, mais Ô combien noble et honorable !

La 203^e promotion est une promotion exceptionnelle. Forcée aux feux de la crise, soutenue par les valeurs dont elle a mesuré l'importance dans les moments critiques, figurant selon la formule du Président de la République au premier rang de celles et ceux qui ont combattu la pandémie, elle trouvera bon accueil auprès des siens, lesquels n'auront pas oublié son engagement au plus fort du combat.

Je voudrais terminer ce propos par une citation. Cette citation est de Nelson MANDELA, homme que nous connaissons bien, puisqu'outre son parcours personnel hors normes, il a donné son nom à un certain nombre de règles applicables à notre profession. En voici le contenu :

”J’ai appris que le courage n’est pas l’absence de peur, mais la capacité de la vaincre ».

Dans un moment où notre pays a pu connaître la peur, dans un moment où vous avez pu connaître la peur, vous avez fait preuve de courage, au service de l’Etat, permettant à ce dernier de faire face. Soyez-en remerciés, soyez convaincus que nous en sommes fiers.

Christophe MILLESCAMPS,

Directeur de l’Énap